

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

**CERTIFICAT**  
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,

Le Jury de la Communauté française de l'enseignement secondaire, institué par l'article 1<sup>er</sup>, § 1<sup>er</sup> du décret de la Communauté française du 12 mai 2004 portant organisation du Jury de la Communauté française de l'enseignement secondaire,

certifie que **Mademoiselle Alizée LECOUC**,  
née à **Saint-Nazaire (FR)**, le **02 août 2000**

a réussi l'examen organisé en vue de la délivrance du *certificat d'enseignement secondaire supérieur*,

enseignement : général,

subdivision : Néerlandais (I.m.1), Psychologie, Français et Anglais (I.m.2 - niv. B).

Il atteste que toutes les prescriptions légales et réglementaires ont été respectées.

En foi de quoi, il délivre le présent titre.

Donné à Bruxelles, le 12 juin 2017.

Les Examineurs,

La Secrétaire,

La Présidente,

Christine FRANCCQ

Christine PONCHON

La titulaire,

